L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 5 sous la ligne, voir une autre page du journal.

Chronique de la Ville

DEUX NOIRS FRAPPES A MORT

Sanglante bagarre entre nègres à Harahan.

Au cours d'une bagarre générale à Harahan, Lne., entre 18 nègres et négresses, Peter Nichols et Grant Howards, ont été mortellement blessés à coups de couteau. Les autorités à Harahan, ont arrêté les noirs qui ont été mis dans un wagon de bagare et conduits à la Nouvelle Orléans, et emprisonnés au premier poste de police.

LE TRESOR DU FOYER.

Nettoyage des mains tachées d'encre. Certaines encres résistent au savon, surtout les encres sympathiques, celles à l'aniline, etc. Pour enlever les taches sur les mains, il suffit de dissoudre une pincée de sel d'oiselle dans un peu d'eau, on s'en frotte les parties tachées, la dissolution s'opère, l'encre passe au rouge et disparaît. Il ne reste plus qu'à savonner.

"METAIRIE-PARK" la nouvelle subdivision, faisant face au boulevard coquillé menant à West End. Excellents sites pour bâtir. — Lots, $250 à $350.— "Conditions très libérales." Pas de taxes, pas d'intérêts. — Toutes informations envoyées sur demande, par la Poste.
BIRD BROS. & GODCHAUX.
513 Edifice Godchaux.
Téléphone, Main 2094,
Nouvelle Orléans, Lne. adv.

Crème à la Glace "Jersey"
DE HARRIS
"La Crème de Qualité"
Charlotte Russe glacée; Pâtisserie Française et glacée une spécialité.
LIVRAISON IMMÉDIATE
TÉLÉPHONE, Jackson 1080-1081
En répondant vos emplettes mentionnez l'Abeille.
17 juin—1m

AVIS AUX LECTEURS ET ABONNES

Les esprits malveillants, toujours disposés à la médisance, ont fait courir le bruit que l'Abeille de la Nouvelle-Orléans, étant privée des annonces judiciaires, allait se trouver le 1er août dans l'obligation de devenir hebdomadaire. La Direction se voit dans l'obligation de couper les ailes à ce canard. Le journal non seulement continuera comme par le passé à servir à ses lecteurs son édition quotidienne, mais aussi toujours (comme par le passé), son édition hebdomadaire et l'édition spéciale du dimanche. Aucune modification ne sera apportée au régime ancien, mais la direction au contraire se dispose à donner le maximum d'intérêt au journal et à l'améliorer encore. L'administration de l'Abeille prie donc ses lecteurs et abonnés à ne porter aucune attention aux bruits complètement faux d'ailleurs que nous citons plus haut.

LA FETE FRANÇAISE.

Au bénéfice des blessés de Verdun et de l'école du 14 Juillet.

Un programme des plus intéressants sera présenté.

Les comités directeurs de la Société Française du 14 Juillet ainsi que du Secours Louisianais à la France, poursuivent avec ardeur l'élaboration des programmes de la fête, qui sera donnée sous leurs auspices, dimanche le 9 juillet aux "Fair Grounds." Il est bien entendu que par ces jours de deuils, les Sociétés Françaises ne veulent songer à célébrer, comme il est d'usage, la fête nationale du 14 Juillet anniversaire glorieux de la prise de la Bastille.

La fête devant avoir lieu le 9 juillet prochain, a pour unique but de soutenir l'école gratuite Française du 14 Juillet, ainsi que les innonmbrables victimes Françaises évacuées du front de Verdun.

Les comités organisateurs se sont réunis au siège de la Société du 14 Juillet, coin Esplanade et Bourbon sous la présidence du docteur Jules G. Roussel, le très sympathique et très dévoué président depuis longues années, de la Société du 14 Juillet.

Les présidents des sous-comités ont montré les progrès considérables de leurs programmes; ces derniers comprennent un concert par une musique militaire des jeux et amusements de toutes sortes, de l'athlétisme, des courses de chevaux et de mulets, des feux d'artifice, des danses au grand air et dans le grande salle.

Les courses commenceront à 2 heures:

1st race. — 2.25 class, trot or pace; mile heats; best 3 in 5, purse $50.

2d. race — 2.30 class; mile heats best 2 in 3, purse $50.

3d race — For ponies; mile heats, purse $5.

4th race — Mule, mile heats, purse $5.

Judges: Judge O'Donnell, Judge Thomas P. Goff, Hon. Charles de la Bretonne.

Starter: Col. Ben W. Cason.

Timers: Jack Leyocano, M. Marsal.

All purses paid immediately after races.

Les portes seront ouvertes à midi; les automobiles et voitures devront entrer par la rue Mystère. La porte de Gentilli sera fermée.

A l'issue de la cérémonie les élèves de l'école du 14 Juillet recevront leurs prix et médailles.

Pour Nos Soldats.

Après avoir tant travaillé pour les soldats Alliés, il est venu à la pensée des femmes de Louisiane d'occuper leurs loisirs à préparer des vêtements et des bandages pour nos soldats; les soldats des Etats-Unis. Mme George B. Penrose est à la tête de cette organisation et désire faire de la Nouvelle Orléans la base de l'approvisionnement. Mme William O'Donnell est Présidente du comité des adhésions; ceux qui s'intéressent à cette œuvre éminemment patriotique sont priés de lui téléphoner à ce sujet. Les quotités sont d'un dollar par an. Les membres sont invités à se réunir une fois par semaine le lundi, à l'hôtel Grunewald, pour faire des vêtements et des bandages. Il n'est pas obligatoire d'assister à ces réunions. Espérons que les femmes Louisianaises répondront toutes à cet appel, et tiendront à honneur d'inscrire leurs noms parmi les premières.

L.

Propagande Allemande au Mexique.

"Le Courrier du Mexique", journal français quotidien, qui malgré les événements n'a pas cessé de paraître avec régularité, publie l'entrefilet suivant sur la propagande allemande au Mexique, propagande par le câble:

"Ces jours derniers nos confrères mexicains ont publié des dépêches avec la mention: "Agence Transocéan".

"Le représentant et le correspondant de cette agence succédanée de l'Agence Wolf est le libraire Muller. Ce nom est tout un programme.

"Ces dépêches sont fournies gratuitement à tous les journaux.

"Il est enfantin de faire ressortir que les dépêches en question sont favorables à la cause germanique.

"Ajoutez à cela les communiqués quotidiens des légations autrichiennes et allemandes, et vous ne vous étonnerez plus de trouver dans les colonnes de nos confrères, une information pro-allemande si copieuse.

"Toute personne tant soit peu au courant de journalisme comprendra très facilement que nos confrères trouvent un avantage évident à compléter leurs services particuliers par des informations gratuites et qu'ils sont dans leur droit absolu en les publiant."

Pour répondre à cette propagande télégraphique intense, que fait la France au Mexique? Rien. Ces temps derniers "L'Idée Française à l'Etranger", a essayé de remédier en partie à cette insuffisance d'informations; mais les télégrammes pour le Mexique sont trop coûteux pour songer à organiser un service régulier.

MESSE DE REQUIEM.

Une grand'messe de requiem sera célébrée pour le repos de l'âme de LOUISE SARRADET, épouse décédée de John Dufau, à l'église St-Maurice, le vendredi 7 juillet, à 8 heures. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister au service.

P. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

La Pudeur Allemande.

La revue "J'ai Vu" publie d'intéressants souvenirs d'un prisonnier en Allemagne qui nous raconte que dans le camp de Cassel, où il était interné avec 19,000 Français, on désinfectait les prisonniers ce qui attirait un très grand nombre d'Allemandes dans les conditions suivantes:

Les bâtiments de la désinfection se trouvaient à gauche et dans le bas du camp, près du talus du chemin de fer le long duquel courait le double grillage de clôture.

Arrivé là, on mettait en tas les ballots de linge d'un côté, et de couvertures de l'autre, après avoir eu soin d'y attacher avec des ficelles des morceaux de carton avec un numéro, et on attendait son tour sous la pluie, le vent ou le soleil. On passait cent par cent, et quand la centaine qui précédait notre tour partait quelle que fût la température ou l'heure, on se déshabillait et on faisant un troisième ballot de ses effets. On restait ainsi une heure et plus, complètement nu, grelottant ou ruisselant de pluie tandis que les ballots de vêtements et de linge attendaient la désinfection ou, désinfectés, qu'on revint les prendre, le tout dans la boue pêle-mêle sous la pluie, piétinés, traînés de droite et de gauche dans un gâchis affreux. Pour donner une idée de la moralité allemande, lorsqu'on apprit en ville cette exposition quotidienne, chaque jour des groupes de femmes venaient le long du chemin de fer regarder ces hommes nus et s'exciter à ce spectacle.

J'ai vu — et de nombreux témoignages pourront le confirmer — des dames du monde et des jeunes filles en jupes courtes venir avec des appareils photographiques et des jumelles, et rester là des heures entières à regarder de tous leurs yeux.

Un Livre Danois en Faveur de la France.

M. Adolf Langsted, notre confrère, correspondant parisien du journal "National Tidende", de Copenhague, et de l' "Urd", de Christiania, vient de publier un livre sous le titre: "L'Héroïsme des Français pendant la guerre". Ce livre qui est illustré de gravures porte comme dédicace: "A la France hospitalière, l'auteur reconnaissant".

M. A. Langsted, a en effet passé sa jeunesse en France et il y a douze ans qu'il séjourne à Paris; il a donc pu nous voir de près, avec nos qualités et nos défauts et c'est à nos qualités qu'il rend justice.

On prépare en ce moment une édition anglaise de cet ouvrage publié en danois.

Ajoutons que M. A. Langsted a traduit en vers danois les tragédies de Racine, quelques pièces de François Coppée et de Catulle Mendès.

Ne pourrait-on profiter de l'occasion pour répandre un peu ce volume en Scandinavie où les Allemands font de si grands efforts.

La Disette en Allemagne.

Amsterdam. — Des voyageurs qui reviennent de Berlin racontent que la disette en Allemagne se fait de plus en plus sentir; la situation serait même plus grave que l'ont dit les journaux. Ces voyageurs ont vu à Berlin même, des soldats postés des deux côtés de certaines rues pour prévenir toutes tentatives d'émeutes pareilles à celles qui ont déjà eu lieu.

VAPEURS.

Compagnie Générale Transatlantique
LIGNE FRANÇAISE
SERVICE POSTAL RAPIDE
NEW YORK-BORDEAUX-PARIS
SS. ROCHAMBEAU.....8 juillet, 3 p. m.
SS. LAFAYETTE.....22 juillet, 3 p. m.
F. T. ORTLIEB, AGENT GENERAL DU SUD.
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

FETE FRANÇAISE
"Charité et Éducation"
GRAND FESTIVAL
Au bénéfice des Blessés de Verdun et de l'Ecole de la Société Française du 14 Juillet
Sous les Auspices de la Société "Secours Louisianais à la France" et de la Société Française du 14 Juillet de la Nouvelle-Orléans
Avec le concours de la Colonie Française.
Dimanche, 9 Juillet, aux Fair Grounds
Concerts, Amusements Divers, Joutes Athlétiques, Courses de Chevaux et de Mulets, Feux d'Artifice Deux Bals. Ouverture des portes à midi. Courses à 2 p. m.
PRIX D'ENTRÉE, . . . 25c

VENTES AUX ENCHERES.

PAR C. A. TESSIER ET FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Armand Hawkins—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 93,417. Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, encanteur; office, 134 rue Carondelet. Le JEUDI 6 juillet 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 25 mai 1916 et signé le 31 mai 1916 par l'Honorable Porter Parker, Juge de la cour mentionnée, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Royale, Iberville, Bienville et Allée de la Bourse. Le dit lot mesure 31 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue Royale, 31 pieds, 11 pouces et 7 lignes en largeur sur l'arrière, par 125 pieds, 11 pouces et 7 lignes en profondeur sur le côté vers la rue Iberville, et sur le côté opposé il a une profondeur de 67 pieds 6 pouces de ce point il va 9 pouces vers la rue Bienville et ensuite s'étend une profondeur en plus de 58 pieds 5 pouces 1 lignes, le tout suivant un plan d'Arthur de Armas, voyer, à la date du 15 mars 1875, dont une copie certifiée est annexée à un acte passé devant Théo Guyol, ancien notaire dans et pour cette paroisse dans cette ville le 8 juillet 1875. Les améliorations sont désignés par les Nos. 222-221 rue Royale.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, payable dans un ou deux ans, représenté par la note ou les notes de l'acheteur, portant 7 pour cent d'intérêt. Les dites notes seront assurées par lien du vendeur et privilèges sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acheteur ou les acheteurs déposeront avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat, ne portant pas d'intérêt, les notes représentant le payement différé et la portion comptant portera intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acheteur ou les acheteurs déposeront avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat, ne portant d'intérêts les notes représentant le payement différé et la portion comptant portera intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acheteur ou les acheteurs payeront en sus à leur enchère, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1916. L'acte de vente sera passé devant Alphonse J. Cuneo, notaire, aux frais de l'acheteur ou des acheteurs.

J. B. ROSSER, Jr., Esq., E. HOWARD McCALEB, Jr., Esq., FITCHE & ROGERS, Avocats.
juillet 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary McMahon—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, No. 114,024—Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, encanteur; office, 134 rue Carondelet. Le JEUDI 6 juillet 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 29 mai 1916, de l'Honorable E. R. Skinner, juge de la cour ci-dessus intitulée la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans la ville de Mcdonoghville, paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, dans l'îlet No 97, borné par l'avenue Monroe, la rue Columbus, l'avenue Franklin et Shephard Row (maintenant ave. McDonogh); le dit lot suivant une nouvelle subdivision du dit îlet le 11 avril 1908 par H. L. Zander, voyer de paroisse, est désigné par le No. 7 et mesure 32 pieds 6 pouces de face à l'avenue Monroe, par 120 pieds 6 pouces de profondeur, le tout apparaîtra davantage sur le croquis d'arpentage ci-dessus référé dont un tracé en bleu est annexé à un acte de vente devant Wm. H. Seymour, notaire, daté 8 novembre 1908.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant 4 chambres dans chaque côté.

Conditions — La moitié ou plus comptant à la balance, s'il y en a, à un crédit d'un ou deux ans respectivement, au désir de l'acheteur. La portion de crédit de cette vente sera mise en évidence par notes de l'acheteur, faites à son ordre et endossées par lui, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à payement, assuré par hypothèque spéciale, et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non allenando de toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas d'un procès; la dite propriété sera assurée par l'acheteur et la police d'assurance sera transférée au porteur des notes. L'acheteur payera en plus et en sus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur la dite propriété pour l'année 1916, le coût de tous les certificats ainsi que le frais de l'acte de vente passé devant A. J. Cahill, notaire de la paroisse d'Orléans. Les timbres de guerre de revenu intérieur et le record, 10 pour cent sera déposé au moment de l'adjudication.

M. S. MAHONEY, Esq., Avocat.
juillet 2 6

Grand Festival Moose
Par la
NEW ORLEANS LODGE No. 477
Loyal Order of Moose
AUX FAIR GROUNDS
LE 4 JUILLET 1916.
Grand feu d'artifice.
Prix, amusements de tous genres, joutes athlétiques, courses de chevaux, bals, courses de mulets, deux fanfares.
Prix d'entrée, 25 cents. Enfants au-dessous de douze ans, gratis. Ouverture des portes à 1 heure de l'après-midi.

MLLE ANNA VECCHINI.
Soprano Soliste d'Opéra.
Chaque Soir au
ROYAL CAFE,
Hôtel Cosmopolitan.
12 mars—1f

VENTES AUX ENCHERES.

Par PERRIN, LATTER & BLUM, Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sidney C. Meyer—Cour Civile de District, Division A No. 111,650. Sans limite ou réserve, au plus haut et au dernier enchérisseur. Actions, Obligations.

4 obligations, 6 pour cent première hypothèque, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair $1000.

10 obligations, 6 pour cent, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair $100.

7 actions, National Brewing Company (preferred), valeur, au pair $100.

7 actions, National Brewing Company (common), valeur, au pair $100.

15 actions, Reliable Life Insurance Company, valeur, au pair, $10.

30 actions, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, New Orleans Industrial Alcohol Company, valeur, au pair, $100.

2 actions American Cattle Guard Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, Mutual Liquor Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, Parker Cattle Guard Co., valeur, au pair, $100.

A l'enchère, le JEUDI 13 juillet, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, par Perrin, Latter & Blum, Inc., encanteurs. Vente aux enchères publiques, à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1916, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot d'actions et d'obligations de la succession ci-dessus mentionnée, comme d'après l'inventaire classé.

Conditions — Comptant.
PERRIN, LATTER & BLUM, Inc., Encanteurs.
MARTIN H. MANION, Avocat.
Juillet 2 9 13

TEMPERATURE

Thermometre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

Samedi 1er juillet, 1916.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin..	79	23
Midi	92	30
3 P. M.	92	30
6 P. M.	92	30

Sous-Marins et Requins.

Marseille. — Un fait curieux vient d'être constaté par les milieux maritimes. La présence en Méditerranée de nombreux sous-marins a eu une influence sur les requins qui pullulent actuellement au large et qui se sont réfugiés apeurés dans nos rades, du littoral. Nos pêcheurs de ce fait, en à lutter contre ces énormes et dangereux poissons. Hier, encore, tout près de Marseille, nos pêcheurs ont capturé un "lami" qui mesurait trois mètres de long et pesait 150 kilogs. C'est le dixième en peu de jours.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 126. Commencé le 3 février, 1916.

Les Deux Petiotes

GRAND ROMAN PARISIEN

Par

HENRI KEROUL

(Suite.)

Reste là; pas la peine d'être deux pour ce turbin là...

Il vaut mieux faire le guet par ici, des fois qu'y ait des braconniers ou des gardes en tournée.

Moi, je suffis à surveiller la route.

En cas d'alerte, un coup de sifflet, et tu viens rejoindre la crevasse au trot, rentre et mets-toi au pieu.

— Et toi?

— Moi, je me cavale sur le point, là-bas, je traverse l'eau, et file sur Damartin.

N'ai pas peur, je connais le pays, j'ai pris mes précautions.

C'est compris?

— Compris. Mais tâche de revenir; sois pas inquiète.

Tu t'imagines que si je suis obligé de me cavaler, c'est pas pour mon plaisir, n'est-ce pas?

Ayant dit, il empoigna la malheureuse Geneviève dans ses bras et, se glissant entre la trouée d'arbres, gagna rapidement la route.

La Môme, immobile, le cou tendu, le cœur arrêté dans la poitrine, demeurait aux écoutes.

Son oreille entendait avec terreur le bruit de la pluie ruisselant sur les feuilles et le murmure sinistre des branches frissonnant sous le souffle du vent.

Si, tout à coup, elle allait entendre un bruit de pas clapotant dans la boue?

Ses regards angoissés cherchaient à percer l'ombre, à deviner la silhouette de l'intrus qui serait venu subitement troubler la fête.

Soudain, un frisson la secoua.

Là-bas, entre les hauts peupliers, de l'autre côté de la route, se dressait, impressionnant au milieu de la nuit, le pignon du vieux moulin.

Comme elle n'avait pas encore regardé par là, elle n'avait pas remarqué que la petite lueur, signalée par elle à Mon Mignon, pouvait s'apercevoir.

Et elle demeura les yeux fixés sur la tache que faisait dans la nuit cette fenêtre éclairée...

Qu'est-ce que c'était que ça?

Quelqu'un qui, ayant veillé tardivement, se préparait à se mettre au lit, peut-être?

En ce cas, aucune alerte sérieuse à redouter.

Était-ce, au contraire, quelqu'un qui se levait, garçon de moulin ou veilleur de nuit, pouvant surprendre Mon Mignon au moment où se jouait le dernier acte du terrible drame?...

Et voilà que tout à coup, un aboiement de chien creva le silence, un abolement furieux qui éveille aussitôt du côté du village, d'autres aboiements d'une égale fureur.

La Môme s'entra les ongles dans la paume des mains, et la gorge haletante, demeura hébétée.

Là-bas, la lumière venait de bouger, puis elle disparut.

La complice de Mon Mignon éprouva un léger soulagement.

Sans doute, la lumière soufflée, celui qui veillait venait de se mettre au lit.

Mais le chien qui s'était tu un moment, se reprenait à aboyer de plus belle.

Et presqu'un même instant, voilà qu'au milieu de l'ombre la lumière apparut de nouveau, non plus à la fenêtre, mais au dehors, zizagnant à travers la nuit.

Cette fois, par exemple, ça y était, un gêneur survenait.

La Môme prit peur, elle n'avait que le temps d'avertir Mon Mignon.

Elle lança, ainsi qu'il le lui avait recommandé, un coup de sifflet strident, qui domina l'aboiement du chien et le ruissellement de la pluie.

Puis, elle quitta la place, et avec des bondissements de chèvre, escalada rapidement le sentier rocheux que tout à l'heure, avec son compagnon, elle avait dévalé si péniblement.

En un clin d'œil presque, elle rejoignit la hauteur et, après avoir eu quelque peine à découvrir l'entrée de la fissure, elle s'y glissa, preste comme une anguille.

Là, elle demeura pendant quelque temps guettant le signal, espérant que ce n'avait été qu'une fausse alerte et que peut-être Mon Mignon allait la rejoindre.

Mais après une attente qui lui parut interminable, elle se décida à s'en aller.

Peut-être cependant, en dépit de son peu d'espoir, aurait-elle demeuré là plus longtemps afin de savoir ce qui s'était passé au moulin de Tijan, si elle n'eût craint, sa lampe baissant brusquement par suite du manque de pétrole, de se trouver tout à coup sans lumière.

Avant de se mettre au lit, elle jugea prudent de faire disparaître toute trace du séjour de la prisonnière.

La paille qui lui avait servi de couchette s'en alla grossir dans l'écurie la litière du petit cheval. L'issue de la carrière donnant sur la crevasse fut à nouveau obstruée comme elle l'était auparavant.

Ce qui lui donna le plus de peine, ce fut de reposer la porte qui, on s'en souvient, avait été retirée de sa place première pour clôturer solidement la cellule improvisée dans laquelle, durant trois semaines, avait agonisé Geneviève.

Le maniement du tournevis et du marteau était totalement étranger à la jeune femme.

Mais avec de l'opiniâtreté on finit par arriver à tout; et comme trois heures sonnaient à l'église de Crécy, elle achevait de placer la dernière vis de la dernière charnière.

Alors, elle poussa un soupir de soulagement en promenant autour d'elle un regard satisfait.

En cas d'avaro, les flics pouvaient venir; impossible qu'ils découvrissent le plus minime indice du passage, dans la petite maison de l'infortunée victime.

Maintenant, il lui était permis d'aller se coucher, ce qu'elle fit avec un grand plaisir, et elle s'endormit avec la sérénité que donne une conscience satisfaite, pour rêver bientôt — rêve délicieux — que la combine d'Alride avait réussi, et qu'elle coulait des jours heureux en compagnie de son adoré Mon Mignon.

C'était quinze jours après les événements que nous venons de raconter.

Au château de Quincy, l'existence se poursuivait morne et triste.

Les parents de Julien ne pouvaient s'accoutumer à l'absence de leur fils, et Berthe, hantée par le souvenir de sa fille adoptive, était inconsolable.

Vainement, pour se donner du courage en se persuadant de l'indignité de celle qu'elle pleurait, l'exait-elle et relisait-elle la fatale lettre qu'elle avait reçue.

Certes, son chagrin était immense, mais elle oubliait la faute, pour ne se souvenir que de la perte de cette fille tant chérie, qu'elle adorait toujours.

Quant à mademoiselle de Salavédra, elle avait commencé, avec une hypocrisie admirable, à jouer le rôle de consolatrice que lui avaient départi les circonstances.

Elle évoquait tendrement le souvenir du voyageur, s'aborbant, avec madame de Quincy, en de longues parlottes au cours desquelles elle faisait l'éloge du fils absent, tentant de se montrer elle-même sous le jour le plus favorable, susceptible de faire naître dans l'esprit de la mère éplorée l'idée d'une bru parfaite à tous les points de vue.

Pour ce qui était de Berthe, la jeune fille s'ingéniait à l'entourer de prévenances délicates, de soins affectueux s'efforçant à prendre en toutes circonstances la défense de la fugitive.

Elle plaidait les circonstances atténuantes, savait flatter — sans qu'elle s'en doutât — la faiblesse attendrie de la pauvre femme, au point que celle-ci, lui saisissant la tête à deux mains, l'embrassait avec un transport douloureux, réjouie au fond d'elle-même de sentir ces mains filiales panser sa blessure, ayant presque un remords d'avoir si longtemps préféré à son enfant, la petite étrangère recueillie par charité.

Ce matin-là, tout le monde se trouvait réuni au jardin; les deux amies se livraient tristement à quelque travail d'aiguille, tandis que M. de Quincy, pour passer le temps, jouait aux échecs avec mademoiselle de Salavédra.

(A continuer.)